

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 24 (1936)

**Heft:** 489

**Artikel:** Carnet de la quinzaine

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-262496>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

situdes du Mouvement Féministe et du Frauenblatt.

Le dimanche matin, l'Assemblée de déléguées se réunit à l'Aula de l'Ecole polytechnique, sous la présidence de Mme Eder-Schwyzer, docteur ès sciences. Elections, rapports se succèdent rapidement dans l'ordre habituel. Le rapport de Mme Ziemer, médecin dentiste, sur les bourses d'hospitalité accordées par la Section genevoise à plusieurs concurrentes pour faciliter leur séjour à Genève pendant l'Assemblée de la S. d. N. et leur permettre d'en suivre les travaux, rencontre un intérêt très vif. Il est à souhaiter que d'autres sections ou associations suivent cet exemple.

Plusieurs propositions furent longuement et fort justement discutées. Nous tenons à en souligner deux d'un intérêt plus général. Il s'agit d'abord d'une motion de la Section zurichoise invitant le Comité Central à étudier la possibilité de protéger d'une manière plus sûre les membres de l'Association contre le chômage, la maladie, la vieillesse, en créant éventuellement une caisse d'entraide. On sait, en effet, que beaucoup de femmes universitaires exercent des professions indépendantes pour lesquelles l'assurance-chômage et les caisses de retraite ne jouent pas. Aussi le problème est-il urgent et cette proposition a-t-elle été adoptée à l'unanimité.

Puis la Commission des Intérêts professionnels a demandé qu'un fonds fût créé pour permettre le développement de son secrétariat. Le travail de cette Commission, présidée par Mme le Dr. Schaezel, a pris, en effet, beaucoup d'extension ces dernières années; son secrétariat exige une collaboration très suivie et des disponibilités plus grandes que celles que peut fournir le budget annuel de la caisse centrale, pour faire face aux services qu'on attend de lui. Les tâches de la Commission sont très diverses, d'un intérêt général et, le secrétariat a fort à faire pour les exécuter. En effet, elle réunit une documentation précise sur toutes les questions touchant aux professions universitaires et les expériences faites jusqu'ici; puis, d'autre part, elle centralise les offres et les demandes de places, tâche fastidieuse mais indispensable pour connaître les conditions exactes du marché du travail. En outre, ce service de renseignements est incontestablement utile aux membres qui chôment ou qui viennent de terminer leurs études. A ceux-ci, le secrétariat fournit aussi des adresses, des recommandations, des conseils. Cette Commission s'occupe encore d'orientation professionnelle, prépare des monographies sur les carrières universitaires, dont le texte français est du reste publié dans ce journal, donne des indications utiles pour les études universitaires, et examine les débouchés; enfin, elle s'occupe de la défense des intérêts professionnels.<sup>1</sup>

Après de vifs débats, vu l'utilité et l'urgence du travail de la Commission, la création d'un fonds pour le développement de son secrétariat fut votée.

Une très vivante causeuse de Mme Dubois (Genève) sur le Congrès de la Fédération Internationale à Cracovie délassa les esprits après cette lourde partie administrative. Enfin, un déjeuner très animé permit les échanges de vues et les prises de contact qui sont un des buts de toutes les assemblées féminines.

La Section zurichoise, à Mme Henrici, sa charmante présidente, vont tous les remerciements des déléguées pour un accueil si sympathique et si chaleureux. L'an prochain, c'est à Fribourg, où l'Association ne compte encore point de section, que se tiendra la XIV<sup>e</sup> Assemblée générale.

Alice ARNOLD.

<sup>1</sup> Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des Intérêts Professionnels, Florissant 4, Genève.

**Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés**

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Hérisau et Teufen, fin novembre 1936.

Mesdames et chères alliées,

Une nouvelle année de travail a commencé; nous ne savons pas ce qu'elle nous réserve et c'est avec un certain souci que nous allons à sa rencontre. Nous vous demandons de nous suivre dans nos activités en nous accordant votre confiance et votre intérêt, en collaborant avec nous, afin que nous ne portions pas seules une responsabilité très lourde.

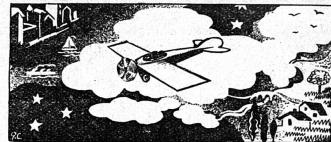
Nous avons accompli les démarches suivantes dont l'Assemblée des déléguées de Coire nous avait chargées.

a) La résolution concernant l'impôt sur la bière a été envoyée au Conseil fédéral qui nous répond que la question est à l'examen.

b) Quant à une représentation féminine dans la Commission du contrôle des prix, M. le Conseiller fédéral Obrecht a d'abord répondu affirmativement à notre demande, nous priant de lui présenter des candidatures. Nous avons donc cherché dans toute la Suisse des personnalités compétentes pour remplir ce rôle important et allions en présenter la liste à M. Obrecht, lorsque celui-ci nous écrivit que finalement il n'y avait pas de vacance dans la Commission et que, de ce fait, il ne pourra pas nous y accorder de siège. Il nous proposait que Mme Dora Schmidt qui assiste aux séances avec voix délibérative, nous représente, et pensait que certainement nous serions satisfaites de cet arrangement. Mais nous, qui apprécions vivement les compétences de Mme Schmidt et les services qu'elle a déjà rendus à notre cause, ne pouvons pas nous déclarer satisfaites, car ce que nous désirons, c'est une femme ayant une expérience pratique de consommation, qui, à côté de Mme Schmidt, représentât les intérêts des femmes organisées. Nous espérons que le dernier mot n'aura pas été dit.

c) Enfin, la Commission de la paix a été formée et s'est réunie le 14 novembre à Berne. Voici sa composition:

Mme GRÜTTER, Dr. ès lettres, Schwarzerstrasse, 20, Berne, présidente.  
Mme HOFER-HOCH, Oberdiessbach, secrétaire.



## Correspondance

### « Loisirs masculins »

Genève, le 6 décembre 1936.

Madame la Rédactrice,

Il y a avec intérêt, dans le dernier numéro du Mouvement, une coupure de presse dont l'auteur suggérait que les hommes, qui ne sauront pas à quoi employer les loisirs nouvellement créés pour eux, les consacrent à seconder — et même à remplacer — leur femme dans de nombreuses besognes ménagères, souvent terriblement absorbantes.

Si j'ai été intéressée par cette suggestion, c'est parce que je suis toujours frappée de constater combien d'une manière générale, pour les hommes, certaines parties du travail domestique sont considérées comme inférieures et indignes d'eux. Et ils laissent leur femme s'épuiser à les accompagner, alors qu'eux-mêmes se plaignent de découragement et d'oisiveté. Combiné de ménages de chômeurs existe-t-il, où le mari chômant, alors que la femme, plus débrouillarde, a trouvé quelques ménages besognes rémunératrices au dehors, n'a pas l'idée d'employer ces loisirs forcés à la soulager

Mme C. BREFIN-OSER, pasteur, Richen.  
Mme Math. GAMPERT, av. H.-Dunant, 20, Genève.  
Mme CHENEVARD-DE MORSIER, rte de Malagnou, 37 Genève.  
Mme C. NEF, Hérisau.

C'est à dessein que nous n'avons pas choisi nos membres par régions et que nous avons établi deux centres, l'un pour la Suisse allemande à Berne, l'autre pour la Suisse française à Genève, de manière que les affaires courantes puissent être liquidées plus facilement. Une Commission composée de membres dispersés aurait été trop onéreuse pour notre caisse. Chaque étude spéciale exige d'ailleurs des sacrifices d'argent. C'est pourquoi nous priions celles de nos sociétés qui ont tout particulièrement désiré la création de cette Commission de nous y aider par une contribution financière, si minime qu'elle soit. Les membres de la Commission seront heureuses de recevoir vos suggestions.

Avec cette circulation, vous recevrez notre rapport. Il est devenu plus volumineux en raison du travail de l'année écoulée.

Le commencement de cette nouvelle période d'activité, nous voudrions répéter notre appel en faveur du Frauenblatt et du Mouvement Féministe, nos deux organes de presse indispensables à notre action et leurs liens entre nos sociétés. Gagnez-leur des abonnés et collaborez-y, afin que leur existence soit assurée.

Nous vous rappelons que le questionnaire de notre Commission pour la lutte contre les effets de la crise est à la disposition des sociétés désireuses de faire une enquête sur les conditions de travail des femmes dans telle ou telle profession. Il serait à désirer que toute enquête de ce genre fût faite sur les mêmes bases.

Nous avons le plaisir de saluer une nouvelle société: l'Association des anciennes élèves de l'Ecole normale de Berne (présidente: Mme H. Barber-Durand, Uetligen) qui vient d'adhérer à l'Alliance.

Nous formons les meilleurs vœux pour votre travail. Les temps actuels exigent de nos sociétés un soin redoublé et l'étude approfondie des besoins de l'heure présente.

Recevez, Mesdames et chères alliées, nos cordiales salutations.

Pour le Comité:  
La Présidente : La Secrétaire :  
C. NEF. A. RECHSTEINER.

nal à Lausanne, sur la valeur de la signature donnée en engagement d'abstinence, qui rend aux non-valeurs que sont les antialcooliques toute utilité. Pourtant, il est des cas où les sociétés d'abstinence doivent la refuser: si elle est prise dans un état d'ébriété, ou dans un but utilitaire. Il est enfin à l'entourage ne veut pas signer que l'abstinence du fait suffit.

M. Odermatt, du Secrétariat antialcoolique à Lausanne, fait ressortir dans sa causeuse sur la manière de diriger une société, la responsabilité des Sociétés antialcooliques suisses; elles sont la conscience nationale pour rapport à un danger insidieux. Une bonne organisation de la lutte dépend d'une bonne organisation des lutteurs.

Après une vive discussion et un thé en commun, M. Odermatt, qui a disposé des produits suisses sur les tables, entretient ses auditeurs de l'utilisation nouvelle des fruits; puis Mme Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, transforme la soirée en un exercice de présidence d'assemblée: discussion de deux questions intéressant la Ligue, explications des divers procédés pour conduire les débats, etc.

Le dimanche, Mme Wuilleumier, ancienne élève de l'Ecole des ministères féminins, a fait, à l'Eglise libre, une méditation sur ce texte d'Ezéchiel: C'est dans la tranquillité, le repos, que sera votre salut, votre force. Puis M. le Dr. Bersot, de Neuchâtel, a parlé du rôle de la femme abstinente dans son foyer, où elle a le devoir de créer une atmosphère tonique et gaie, une conviction commune de la nocivité de l'alcool, un zèle constructif pour le bien.

Après le déjeuner, M. le Dr. Muller, de la Lignière, à Gland, a présenté un exposé documenté et scientifique sur la valeur alimentaire des fruits, valeur qui s'est affirmée au moment de la découverte des vitamines et de leur importance. Enfin, Mme Kretzschmar, agente de la Ligue pour la Suisse romande, a terminé le cours en remettant les conférenciers et Mme Krähenbühl directrice de l'Hôtel Helvétique, et en demandant à chaque membre de prendre la résolution de travailler plus fermement et avec plus de conviction à la belle tâche qui incombe aux femmes abstinences suisses.

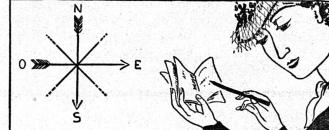
S. B.

## Ouvrir de l'Union des femmes de Genève.

Afin de faciliter les emplettes de ses amis fidèles et pour se faire connaître à de plus nombreux clients, l'Ouvrier de l'Union des Femmes a ouvert dès le 1<sup>er</sup> décembre le pour tout un mois un magasin situé au cœur de la ville, soit à la place de la Fusterie, 5.

On trouvera d'abord dans ce nouveau magasin, tous les objets mis en vente au local de l'Ouvrier à la rue Pierre-Fatio et recherchés autrefois pour leur fabrique que pour le but social d'aide aux chômeuses qui a précédé à leur confection: lingerie pour femmes et jeunes filles, depuis le modèle courant et pratique jusqu'à la plus élégante, parure en crêpe de Chine, inructé, chemise d'hommes pour le travail, pour la ville ou pour le soir, coquettes robes d'enfants et layettes, fourreaux pour le ménage et tabliers fantaisie pour étrêmes, pullovers de tout genre, pyjamas et sous-vêtements, puis des nouveautés originales préparées à l'occasion des fêtes, telles que des assortiments pour voyages, des assortiments pour bébés, des blousons et des colifichets.

Des commandes sont acceptées pour être exécutées par les ouvrières de l'Ouvrier aussi bien que par celles de l'atelier de chômeuses de la Taconnerie, ce dernier étant à même de fournir spécialement en ce mois de décembre tous les costumes et travestis qu'on lui confiera. Et en sonnant à toutes celles qui, souvent depuis des semaines, attendent que cette organisation d'entraide ait écoulé ses marchandises ou reçue de nouvelles commandes pour pouvoir leur fournir le travail dont le prix leur permettra de chauffer leur chambre ou de manger à leur faim, elles et leurs familles, certes chacune d'inscrire une visite à ce nouveau magasin sur ses listes d'emplettes de décembre.



## Carnet de la Quinzaine

### Lundi 14 décembre:

GENÈVE: Soroptimist Club. Hôtel de Genève, 19 h. 30: Souper d'Escalade, réservé aux membres du Club et à leurs invités. Sur-prises.

### Mardi 15 décembre:

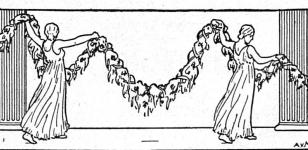
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Revue d'Escalade, représentée au profit des œuvres de l'Union. (Billets à l'avance au local, 3 fr.)

### Jeudi 17 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Deuxième représentation de la Revue (voir ci-dessus).

### Mercredi 23 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Fête de Noël du Club de prochement.



## A travers les Sociétés

### Cours d'instruction antialcoolique.

C'est à l'Hôpital sans alcool l'Helvétique, à Montrouz, que vient de se donner le premier cours d'instruction antialcoolique organisé par la Ligue suisse des femmes abstinences. Sous la présidence de Mme Jomini (Nyon), une soixantaine d'auditrices ont suivi avec intérêt le vivant exposé de M. Ch. Freundler, aumônier de l'Hôpital canto-

## Entretiens sur l'Education

Mensuel de 8 petites pages

« Aux Mères » 42<sup>me</sup> année

Rédaction et Administration: 19, r. Töpffer, Genève

Abonnements. En Suisse: 1 fr. 50. — Compte de chèques postaux I. 542. Entretiens sur l'Education.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER



Ceux qui peinent ne peuvent améliorer leur situation économique qu'en s'affiliant à une coopérative et en confiant à celle-ci leur force d'achat. + Le consommateur isolé gaspille sa force d'achat, alors que le consommateur organisé la fait concourir à son bien-être. + Celui qui fait ses achats à la coopérative agit dans son propre intérêt.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE